

ATTESTATION D'INSCRIPTION EN MAIRIE

ENFANT

NOM :
Prénom :
Date de naissance :
Lieu de naissance :

Ecole dans laquelle l'enfant est autorisé à s'inscrire :
.....

Classe dans laquelle l'enfant sera scolarisé :
année scolaire :

Adresse de l'enfant :
.....

PARENTS ou RESPONSABLES

Nom et prénom du père :
Adresse du père :
N° de tél portable :
Mail :

Nom et prénom de la mère :
Adresse de la mère :
N° de tél portable :
Mail :

L'admission de votre enfant à l'école sera enregistrée en prenant rendez-vous avec la directrice de l'école sur présentation :

- du certificat d'inscription délivré par la mairie ;
- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (carnet de vaccination ou certificat médical délivré par le médecin de famille) ;
- du certificat de radiation délivré par le directeur de l'ancienne école (dans le cas d'un changement de domicile).

Vous pouvez contacter la directrice de l'école, Mme Gras Audrey par téléphone (03.88.47.20.57) ou par mail (ecolesaulxures@gmail.com). »

Fait à Bourg-Bruche le :

DELLENBACH Marc, Maire